



**OCRI · CIRO**

Organisme canadien  
de réglementation  
des investissements

Canadian Investment  
Regulatory  
Organization

# Examen sur les valeurs mobilières – clients de détail

Examen préparatoire – Questions

Avec le soutien de



**FitchLearning**

a FitchSolutions Company



**Code:** RSEC\_E\_000153

---

1. Un investisseur envisage d'investir dans un fonds commun de placement et veut comprendre le rôle des participants concernés. Lequel des énoncés suivants décrit correctement le rôle du fiduciaire dans une structure de fonds communs de placement?
- A. Il est chargé de la gestion du portefeuille du fonds pour atteindre ses objectifs
  - B. Il protège les actifs du fonds et assure le règlement approprié des opérations
  - C. Il commercialise le fonds auprès d'investisseurs potentiels et facilite la vente de parts de fonds
  - D. Il supervise les activités du fonds et assure la conformité avec les exigences réglementaires

**Code:** RSEC\_E\_000239

---

2. Une entreprise a un ratio de couverture des intérêts de 2,0 pour la période. Ses revenus et sa charge d'intérêts pour la même période s'élèvent respectivement à 20 millions de dollars et à 2 millions de dollars. Quelle est la marge d'exploitation de l'entreprise pour la période en cours?
- A. 20,0 %
  - B. 25,0 %
  - C. 27,5 %
  - D. 30,0 %

**Code:** RSEC\_E\_000329

---

3. Lequel des énoncés suivants est vrai au sujet de la variance d'un portefeuille?
- A. Elle est toujours égale à la somme pondérée des variances des actifs individuels du portefeuille
  - B. Elle diminue à mesure que la corrélation entre les actifs du portefeuille augmente
  - C. Elle peut être réduite en combinant des actifs qui ne sont pas parfaitement corrélés positivement
  - D. Elle est indépendante des pondérations attribuées aux actifs individuels du portefeuille

**Code:** RSEC\_E\_000692

---

4. Quel serait l'objectif principal de l'état des variations des capitaux propres d'une entreprise?
- A. Décrire en détail les variations dans la situation de trésorerie de l'entreprise au fil du temps
  - B. Fournir une ventilation des passifs de l'entreprise
  - C. Déclarer les changements liés à la participation dans l'entreprise
  - D. Analyser la volatilité du cours des actions de l'entreprise



**Code:** RSEC\_E\_000702

---

5. Quel type d'opération figurerait sous « flux de trésorerie provenant des activités de financement » dans l'état des flux de trésorerie?
- A. Espèces versées pour l'achat de titres en portefeuille
  - B. Versement de dividendes aux actionnaires
  - C. Produit tiré de la vente de biens
  - D. Espèces versées pour les frais d'exploitation

**Code:** RSEC\_E\_000900

---

6. En tant que représentant inscrit offrant des recommandations aux clients à la retraite, quelle devrait être sa principale préoccupation lorsqu'il envisage la liquidation de certains des placements des clients?
- A. S'assurer que le client reçoit rapidement ses demandes de rachat pour répondre à ses besoins en matière de placement
  - B. S'assurer que les rachats ne mènent pas à l'épuisement trop rapide des actifs du portefeuille
  - C. S'assurer que le client est toujours informé des répercussions fiscales de ses rachats
  - D. Se concentrer sur l'anticipation des marchés et les stratégies actives pour maximiser le rendement des placements

**Code:** RSEC\_E\_000990

---

7. Votre client prévoit épargner 5 000 \$ dans un délai de deux ans pour des vacances. Il fera des dépôts annuels égaux au début de chaque année dans un compte d'épargne qui offre un taux d'intérêt fixe de 4 % par année.

Quel est le dépôt annuel minimal pour atteindre l'objectif, arrondi au dollar le plus près?

- A. 2 273 \$
- B. 2 357 \$
- C. 2 428 \$
- D. 2 500 \$

**Code:** RSEC\_E\_000006

---

8. Un représentant inscrit évalue un billet structuré complexe pour un client. Quelle est sa principale obligation relative à la connaissance du produit?
- A. S'assurer que le client comprend bien les risques et les caractéristiques du produit
  - B. Vérifier la conformité avec la stratégie de marketing du courtier en placement
  - C. Évaluer la liquidité du produit et le volume des opérations
  - D. Examiner la part de marché actuelle du produit parmi les clients



**Code:** RSEC\_E\_000017

---

9. Quelle est la meilleure approche pour s'assurer que tous les éléments relatifs à la connaissance du produit sont pris en compte pour un fonds commun de placement?
- A. Évaluer la structure, les avantages, les actifs gérés et la commission et justifier les coûts
  - B. Passer en revue les objectifs, l'exposition, la capacité à prendre des risques et les frais, et supposer une atténuation du risque
  - C. Vérifier la répartition des actifs, la stratégie, les risques et le rendement, et évaluer l'incidence des coûts
  - D. Analyser les actifs gérés, les objectifs, la concentration et les frais, et considérer un faible risque

**Code:** RSEC\_E\_000028

---

10. Un client âgé se montre très réticent à prendre des risques, mais souhaite investir dans les cryptomonnaies en raison de leur potentiel de rendement. Quelle est la mesure la plus appropriée à prendre par le représentant inscrit?
- A. Informer le client sur les cryptomonnaies, fournir l'avertissement de risque nécessaire et lui demander de signer et de retourner le document d'information sur les risques
  - B. Informer le client que ce produit ne lui convient pas, recommander un produit approprié et consigner une confirmation de toute instruction d'agir
  - C. Discuter du choix avec le client, passer en revue les actifs existants du portefeuille et évaluer l'incidence de la mesure sur le portefeuille
  - D. Remettre en question l'aversion au risque étant donné la demande du client, lui demander s'il souhaite une nouvelle évaluation des risques et faire un suivi à l'aide de rencontres régulières

**Code:** RSEC\_E\_000031

---

11. Un retraité qui a besoin d'un revenu fixe demande une opération sur des fonds négociés en bourse (FNB) à effet de levier. Quelle option indique la façon la plus appropriée pour le représentant inscrit (RI) de s'acquitter de ses obligations en matière de détermination de la convenance?
- A. Le RI explique le caractère inapproprié du produit et note le caractère non sollicité de la demande
  - B. Le RI suit les instructions après avoir confirmé les fonds
  - C. Le RI met l'accent sur les risques avant de procéder
  - D. Le RI suggère des options plus prudentes, mais exécute la demande si le client insiste



**Code:** RSEC\_E\_000035

---

- 12.** Un investisseur ayant un portefeuille d'actions technologiques, des objectifs de vente à perte à des fins fiscales et un horizon de placement à long terme cherche à obtenir des conseils. Le marché de la technologie a récemment connu un ralentissement important et le portefeuille de l'investisseur a chuté de 20 %. En se basant uniquement sur cette information et en supposant que l'investisseur souhaite conserver une exposition au marché de la technologie, quelle est la meilleure recommandation?
- A. Vendre les actions pour réaliser la perte et acheter un fonds négocié en bourse axé sur la technologie pour maintenir l'exposition
  - B. Conserver le portefeuille d'actions technologiques pour compenser les pertes actuelles par des gains futurs potentiels
  - C. Échanger le portefeuille d'actions technologiques contre un fonds de croissance pour le diversifier sans mesure fiscale
  - D. Transférer le portefeuille d'actions technologiques dans un compte enregistré pour réaliser la perte en capital

**Code:** RSEC\_E\_000043

---

- 13.** Quel est le principal élément à prendre en considération lors de la vente de titres dans un compte sur marge?
- A. Le produit de la vente peut d'abord être affecté au remboursement de la dette sur marge avant d'être retiré
  - B. L'investisseur doit attendre le règlement avant d'utiliser le produit de la vente pour de nouveaux placements
  - C. L'investisseur doit rembourser immédiatement le solde intégral du prêt sur marge
  - D. Les titres doivent être entièrement payés avant de pouvoir être vendus



**Code:** RSEC\_E\_000045

---

- 14.** Deux nouveaux représentants inscrits (RI) discutent de la différence entre la pertinence du compte et la détermination de la convenance.

Le RI1 déclare : « L'obligation liée à la pertinence du compte est une évaluation unique dès le départ de la manière dont le compte répond aux besoins du client. La détermination de la convenance est l'obligation continue de s'assurer que chaque mesure relative à un placement est basée sur le profil de connaissance du client et fait passer l'intérêt du client en premier. »

Le RI2 déclare : « Même si la pertinence du compte doit être évaluée avant l'ouverture du compte, il existe une responsabilité continue d'évaluer si le compte demeure approprié. La détermination de la convenance est axée sur les objectifs du client et nécessite qu'un RI s'assure que les mesures relatives à un placement cadrent avec ces objectifs. »

Lequel des énoncés suivants est vrai?

- A. Le RI1 fournit une explication plus exacte de la pertinence du compte et de la détermination de la convenance
- B. Le RI1 fournit une explication plus exacte de la pertinence du compte et le RI2 fournit une explication plus exacte de la détermination de la convenance
- C. Le RI1 fournit une explication plus exacte de la détermination de la convenance et le RI2 fournit une explication plus exacte de la pertinence du compte
- D. Le RI2 fournit une explication plus exacte de la pertinence du compte et de la détermination de la convenance

**Code:** RSEC\_E\_000053

---

- 15.** Laquelle des mesures suivantes relatives aux marchés des titres de créance serait susceptible d'être considérée comme une violation de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières?

- A. Retarder l'annonce d'une nouvelle émission de titres de créance en cours de discussion
- B. Minimiser les risques associés à un titre de créance dans les communications avec les clients
- C. Déposer un prospectus auprès de l'organisme de réglementation avec des états financiers sans réserve
- D. Limiter l'offre de titres de créance aux seuls investisseurs qualifiés



**Code:** RSEC\_E\_000062

---

- 16.** Quel énoncé reflète le mieux une caractéristique distinctive d'une obligation municipale de la Nouvelle-Écosse assortie d'un coupon annuel de 3 %, compte tenu de son rôle sur le marché des titres à revenu fixe?
- A. Elle est garantie par le gouvernement fédéral pour assurer sa stabilité
  - B. Elle finance des projets d'infrastructure provinciaux, ce qui a une incidence sur la dynamique du crédit
  - C. Elle maintient un rendement fixe, peu importe les changements financiers municipaux
  - D. Elle ajuste les paiements d'intérêts pour compenser les fluctuations des taux du marché

**Code:** RSEC\_E\_000067

---

- 17.** Un investisseur acquiert une obligation d'une valeur nominale de 1 000 \$ assortie d'un coupon annuel de 5 % payé deux fois par année. Elle se négocie actuellement à 950 \$ et arrive à échéance dans sept ans. Quel sera le montant du rachat de l'obligation à l'échéance, à l'exclusion des paiements du coupon?
- A. 950 \$, ce qui correspond au placement initial ajusté
  - B. 975 \$, soit la moyenne du prix d'achat et de la valeur nominale
  - C. 1 000 \$, soit le capital remboursé à l'échéance
  - D. 1 025 \$, compte tenu d'un ajustement des intérêts résiduels

**Code:** RSEC\_E\_000091

---

- 18.** Un investisseur évalue des actions ordinaires canadiennes et des certificats américains de dépôt pour une diversification internationale, dans un contexte de renforcement du dollar américain et de volatilité de la Bourse de Toronto (TSX). Quelle différence devrait-il considérer comme ayant le plus d'incidence sur le rendement ajusté en fonction du risque de son portefeuille, et pourquoi?
- A. La monnaie utilisée comme support d'émission, car elle entraîne une exposition à des fluctuations de change
  - B. L'accès à la plateforme de négociation, car il modifie les liquidités pertinentes et la dynamique des coûts
  - C. L'origine de l'émetteur sous-jacent, car elle modifie les profils de risque géographiques de l'investisseur
  - D. La portée de la surveillance réglementaire, car elle a une incidence sur les fardeaux en matière de conformité



**Code:** RSEC\_E\_000100

---

- 19.** Une entreprise canadienne de technologie émet des actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote pour diversifier son financement. Cela entraîne une dilution de 10 % en raison de la volatilité croissante des marchés et de l'affaiblissement de la demande des investisseurs. Quelle répercussion un investisseur devrait-il considérer comme la plus importante pour la capacité de l'émetteur à attirer des capitaux et à maintenir son positionnement sur le marché, et pourquoi?
- A. La structure des actions sans droit de vote, car les actions sans droit de vote préservent le contrôle existant, mais réduisent l'attrait pour les investisseurs
  - B. Les coûts liés à l'émission des actions, car ils garantissent le financement, mais augmentent les charges financières
  - C. La liquidité accrue des actions, car de nouvelles actions augmentent le volume des opérations, mais peuvent faire baisser les cours des actions
  - D. La dilution du droit de propriété, car l'émission d'actions permet d'obtenir des capitaux, mais réduit l'influence des actionnaires existants

**Code:** RSEC\_E\_000109

---

- 20.** Quel énoncé reflète le mieux l'effet immédiat d'un regroupement d'actions à raison d'une pour cinq sur 400 actions d'une société d'acier canadienne?
- A. 80 actions, ce qui augmente la valeur totale et assure la croissance du capital
  - B. 80 actions, avec un prix multiplié par cinq, ce qui risque de causer un malaise chez les investisseurs
  - C. 2 000 actions, ce qui réduit la valeur totale, mais augmente l'attrait sur le marché
  - D. 2 000 actions, ce qui augmente la liquidité, mais dilue la valeur par action

**Code:** RSEC\_E\_000111

---

- 21.** Un investisseur investit dans une entreprise alimentaire canadienne. Quelle est la classification probable de l'évaluation des actions?
- A. Secteur de la technologie
  - B. Secteur des produits de consommation
  - C. Secteur manufacturier
  - D. Secteur des services



**Code:** RSEC\_E\_000118

---

- 22.** Un représentant inscrit évalue les actions d'une société canadienne de télécommunications pour le compte d'un investisseur. Les taux d'intérêt sont à 2 % et sont en baisse. La demande des consommateurs pour les services de données est en hausse. Quelle est l'interprétation la plus probable de la variation prévue du cours des actions au cours de l'année à venir?
- A. Neutre, car la baisse des coûts d'emprunt peut faire augmenter le cours, mais la hausse de la demande peut le faire baisser
  - B. Neutre, car la baisse des coûts d'emprunt peut faire baisser le cours, mais la hausse de la demande peut le faire augmenter
  - C. Positive, car la baisse des coûts d'emprunt et la hausse de la demande peuvent faire augmenter le cours
  - D. Négative, car la baisse des coûts d'emprunt et la hausse de la demande peuvent faire baisser le cours

**Code:** RSEC\_E\_000125

---

- 23.** Un investisseur évalue comment la conjoncture macroéconomique pourrait modifier les évaluations des actions au cours de l'année à venir. Si l'inflation augmente considérablement, quel effet sur les taux d'intérêt serait le plus susceptible d'influencer les prévisions de baisse des cours des actions?
- A. Les taux s'ajustent à la baisse pour stimuler la croissance
  - B. Les taux augmentent pour freiner la hausse des cours
  - C. Les taux demeurent stables, malgré les pressions sur les cours
  - D. Les taux augmentent graduellement en raison des gains de productivité

**Code:** RSEC\_E\_000136

---

- 24.** Quel produit offre à un investisseur un placement unique qui lui confère une exposition diversifiée aux actifs et aux instruments de placement?
- A. Instrument du marché monétaire
  - B. Fonds de fonds
  - C. Cryptomonnaies
  - D. Fiducie de revenu



**Code:** RSEC\_E\_000144

---

- 25.** Un investisseur prudent, qui a pris sa retraite il y a deux ans, cherche à investir dans un fonds commun de placement exposé au secteur de la technologie. Cependant, il souhaite également que son placement ait une dimension éthique. L'investisseur accorde la priorité à la simplicité et à la protection contre les risques de baisse lorsqu'il investit. Quels sont les avantages et les inconvénients de ces fonds communs de placement technologiques dont un représentant inscrit pourrait discuter compte tenu des renseignements fournis par le client?
- A. Ils simplifient l'investissement pour les clients, mais ils peuvent limiter leur exposition à la croissance technologique.
  - B. Ils peuvent correspondre aux valeurs du client, mais l'exposent à des pertes potentielles
  - C. Ils offrent une protection contre les risques de baisse pour le client, mais réduisent la flexibilité géographique
  - D. Ils répondent aux exigences du client en matière d'exposition, mais sont complexes à acheter et à conserver

**Code:** RSEC\_E\_000160

---

- 26.** Un investisseur n'a jamais investi dans un produit autre qu'un compte d'épargne. Il évalue un fonds commun de placement passif, car il a entendu dire que ce type de placement « répartit le risque » et peut offrir un rendement plus élevé qu'un compte d'épargne. L'investisseur est prudent en matière de prise de risque, mais peut s'engager dans un horizon de placement à moyen terme. Lequel des facteurs suivants est essentiel pour déterminer si le fonds commun de placement correspond à ses besoins et à son profil de risque?
- A. La politique de rachat du fonds, car les délais d'accès aux fonds pourraient limiter la liquidité, en particulier pendant les heures de bourse
  - B. La corrélation du fonds avec les marchés, car une corrélation élevée augmenterait l'exposition du client au risque systématique
  - C. Le barème des frais du fonds, car des frais élevés éroderaient les rendements au fil du temps, malgré un rendement solide
  - D. La dépendance du fonds envers les interactions sur le marché, car elle peut entraîner une volatilité plus élevée comparativement à d'autres stratégies



**Code:** RSEC\_E\_000165

---

- 27.** Un investisseur, après avoir discuté avec son représentant inscrit, choisit un fonds négocié en bourse (FNB) passif avec une exposition au marché trois fois supérieure. Quels sont les objectifs du client qui expliquent le mieux pourquoi ce FNB pourrait lui convenir?
- A. La nécessité pour un placement de s'adapter aux marchés en constante évolution sans qu'une interaction avec le client ne soit nécessaire
  - B. La nécessité de surveiller activement le marché et l'acceptation de rendements amplifiés
  - C. La nécessité d'un placement à long terme et de rendements prévisibles à long terme
  - D. La nécessité d'avoir quelque chose dont les seuils d'entrée sont bas et qui a des rendements qui suivent le marché

**Code:** RSEC\_E\_000171

---

- 28.** Un client qui a une faible tolérance au risque et qui est intéressé par la préservation du capital a déjà détenu un seul fonds d'actions de croissance. Il n'est pas satisfait de la fluctuation de la valeur du fonds au fil du temps. Comment un représentant inscrit pourrait-il expliquer la relation entre le fonds et les objectifs du client?
- A. Le rendement insuffisant reflète les conditions du marché, et le produit correspond aux objectifs du client
  - B. Le fonds correspond aux objectifs de préservation du capital du client, mais dépasse sa tolérance au risque, ce qui entraîne un rendement insuffisant
  - C. Le fonds de croissance ne correspond pas aux objectifs et à la tolérance au risque du client et ne donnera donc pas le rendement attendu
  - D. Le fonds correspond à la tolérance au risque du client, mais la préservation du capital est à l'origine du rendement insuffisant



**Code:** RSEC\_E\_000175

---

- 29.** Un client discute de son portefeuille de placement avec un représentant inscrit. Le portefeuille actuel est bien diversifié et correspond au profil de risque équilibré du client. Le portefeuille tient compte de l'horizon de placement à moyen terme du client et de son souhait d'atténuer ses obligations fiscales autant que possible. Le client souhaite maintenant transférer les composantes de son portefeuille vers des placements qui remplissent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) très stricts. Au-delà des actifs qu'il détient, quelle est l'incidence la plus probable de la décision du client sur son portefeuille actuel?
- A. Améliorer la capacité d'atténuer de façon significative les obligations fiscales grâce aux allègements fiscaux liés aux critères ESG, mais les entreprises ESG, généralement plus petites, augmenteront l'exposition au risque
  - B. Conserver l'horizon de placement à moyen terme, car il existe une bonne variété de catégories d'actifs ESG, mais les critères ESG stricts peuvent limiter la diversification
  - C. Maintenir l'exposition à des obligations fiscales parce que les catégories d'actif sont essentiellement similaires, mais les entreprises ESG, généralement plus petites, augmenteront l'horizon de placement
  - D. Améliorer la diversification en ajoutant un nouvel élément aux objectifs, mais la nature volatile des titres des entreprises ESG augmentera le risque

**Code:** RSEC\_E\_000179

---

- 30.** Un retraité vend une action après avoir constaté une baisse du cours du marché. Il n'a pas cherché à comprendre la raison de cette baisse, mais il craint que le cours ne continue de baisser. Quel biais comportemental est le plus évident?
- A. Mimétisme
  - B. Coup monté
  - C. Comptabilité mentale
  - D. Aversion aux pertes



**Code:** RSEC\_E\_000197

---

- 31.** Un courtier en placement offre principalement des fonds communs de placement exclusifs à ses clients par l'intermédiaire de ses représentants inscrits. Les fonds couvrent un large éventail de secteurs, d'emplacements géographiques et d'objectifs. Quelle est l'incidence de cette situation sur la relation entre le RI et le client?
- A. Le RI doit informer le client que des fonds communs de placement externes peuvent convenir même s'ils ne sont pas disponibles
  - B. Les fonds exclusifs ont une couverture suffisante pour n'avoir aucune incidence sur les obligations du RI envers le client
  - C. La détermination de la convenance ne s'appliquera pas à ces fonds si le client prend lui-même la mesure relative à un placement
  - D. Il s'agit d'un conflit d'intérêts qui doit être géré par une modification des politiques du courtier en placement

**Code:** RSEC\_E\_000204

---

- 32.** Lequel des énoncés suivants est exact en ce qui concerne les différentes obligations utilisées pour créer une courbe de rendement?
- A. Elles ont une qualité de crédit différente, mais les mêmes échéances
  - B. Elles ont la même qualité de crédit et les mêmes échéances
  - C. Elles ont la même qualité de crédit, mais des échéances différentes
  - D. Elles ont une qualité de crédit différente et des échéances différentes

**Code:** RSEC\_E\_000216

---

- 33.** Un investisseur détient un portefeuille de titres à revenu fixe comprenant des obligations de sociétés aux échéances variables. Récemment, la banque centrale a annoncé une hausse des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation, taux d'intérêt qui devraient continuer d'augmenter. Quelle est la probabilité que ce facteur ait une incidence sur les cours des titres à revenu fixe du portefeuille de l'investisseur?
- A. Les cours de tous les titres à revenu fixe augmenteront, car les taux d'intérêt plus élevés entraînent une augmentation de la demande d'obligations
  - B. Les cours des obligations à longue durée diminueront plus que ceux des obligations à courte durée, étant plus sensibles aux variations de taux
  - C. Les cours des titres à revenu fixe demeureront stables, car les variations des taux d'intérêt n'ont pas d'incidence importante sur le cours des obligations
  - D. Les cours de tous les titres à revenu fixe diminueront uniformément, peu importe leur durée ou leur qualité de crédit



**Code:** RSEC\_E\_000222

---

34. Une obligation d'une valeur nominale de 100 \$, assortie d'un coupon annuel de 6 % et arrivant à échéance dans deux ans, se négocie à 94,72 \$. Elle a un rendement à l'échéance de 9 % et une durée modifiée de 1,34. Si le rendement à l'échéance de l'obligation baisse de 0,3 %, toutes choses restant égales par ailleurs, quel est le nouveau cours de marché le plus proche?
- A. 93,65 \$
  - B. 94,34 \$
  - C. 95,10 \$
  - D. 95,75 \$

**Code:** RSEC\_E\_000229

---

35. Une obligation semi-annuelle de 1 000 \$ à 7 % viendra à échéance dans quatre ans. Le rendement des nouvelles obligations à quatre ans de qualité comparable est de 6 %. Calculez la valeur actualisée de l'obligation.
- A. 1 035,1 \$
  - B. 1 065,5 \$
  - C. 1 073,1 \$
  - D. 1 106,5 \$

**Code:** RSEC\_E\_000253

---

36. Un analyste examine les plus récents revenus annuels de la société XYZ. Le rapport fait état d'un revenu net total de 25 millions de dollars, de dividendes privilégiés de 5 millions de dollars et de capitaux propres de 100 millions de dollars. Si le nombre total d'actions ordinaires en circulation est de 10 millions de dollars, quel est le résultat de base par action de la société?
- A. 0,5
  - B. 1,3
  - C. 2,0
  - D. 2,5



**Code:** RSEC\_E\_000260

---

37. Un placement dans des actions s'est apprécié par rapport au prix d'achat initial. Dans quel scénario le placement entraînera-t-il des gains en capital réalisés et une obligation fiscale immédiate?
- A. Les actions sont conservées et bénéficient de gains supplémentaires
  - B. Les actions sont transférées dans un régime enregistré d'épargne-retraite
  - C. Les actions sont vendues dans un régime enregistré d'épargne-retraite
  - D. Les actions sont transférées à une société de portefeuille

**Code:** RSEC\_E\_000271

---

38. Un fonds commun de placement a un taux de rotation de 150 %. Comment cela devrait-il être interprété sur le plan de la stratégie de placement?
- A. Le fonds gère activement ses placements en modifiant fréquemment ses avoirs
  - B. Le fonds génère un profit 1,5 fois plus élevé que celui des actifs gérés
  - C. Le fonds enregistre un changement du nombre d'investisseurs 50 % plus élevé que la moyenne du groupe de pairs
  - D. Il s'agit d'un fonds à effet de levier qui procure un rendement positif et négatif supérieur

**Code:** RSEC\_E\_000279

---

39. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les facteurs qu'un investisseur doit garder à l'esprit lorsqu'il investit dans des fonds négociés en bourse (FNB) à effet de levier?
- A. Ils conviennent aux stratégies d'achat et de conservation à long terme, car ils sont conçus pour fournir des rendements constants sur de longues périodes, peu importe les conditions du marché
  - B. Ils nécessitent une surveillance fréquente et peuvent ne pas offrir les rendements prévus au fil du temps, surtout sur les marchés agités ou latéraux en raison des effets du rééquilibrage quotidien
  - C. Ils offrent des rendements prévisibles qui correspondent à un multiple fixe de l'indice sous-jacent, ce qui en fait une option de placement à faible risque pour les investisseurs audacieux
  - D. Ils investissent généralement dans un portefeuille diversifié de titres sous-jacents afin de réduire le risque de baisse pour les investisseurs, ce qui ressemble au fonctionnement des FNB traditionnels



**Code:** RSEC\_E\_000283

---

40. Quel énoncé reflète avec exactitude l'efficacité fiscale de certains fonds négociés en bourse (FNB) par rapport aux fonds communs de placement?
- A. Les FNB génèrent généralement des distributions de gains en capital plus élevées en raison de leur gestion active
  - B. Les FNB ne génèrent aucune obligation fiscale, car ce sont des instruments de placement libres d'impôt
  - C. Les FNB sont moins efficaces sur le plan fiscal que les fonds communs de placement parce qu'ils sont négociés sur le marché secondaire
  - D. Les FNB permettent des rachats en nature, ce qui peut réduire les distributions de gains en capital

**Code:** RSEC\_E\_000290

---

41. Quelle est la critique couramment formulée à l'encontre de la gestion active, spécialement dans le contexte du rendement des fonds?
- A. Les gestionnaires actifs s'appuient sur des indices de référence pour bâtir leur portefeuille, ce qui limite leur flexibilité
  - B. Les stratégies de gestion active sont variées et les gestionnaires sont généralement moins transparents
  - C. La gestion active peut rarement garantir un rendement positif de l'argent de l'investisseur
  - D. Les rendements obtenus par les gestionnaires actifs peuvent être considérablement réduits après déduction des frais et charges

**Code:** RSEC\_E\_000299

---

42. Quel est le principal objectif visé lorsqu'on compare les rendements d'un fonds à ceux d'un indice de référence?
- A. Déterminer le rendement absolu du fonds, quelle que soit la conjoncture du marché
  - B. Évaluer la volatilité et l'exposition au risque du fonds par rapport à l'indice de référence
  - C. Évaluer la capacité du gestionnaire de fonds à générer des rendements par rapport au marché
  - D. Fixer les frais et charges associés au fonds par rapport au marché



**Code:** RSEC\_E\_000302

---

- 43.** Un client constate qu'un fonds a enregistré un rendement de 12 % au cours des cinq dernières années, tandis que le rendement moyen de son groupe de pairs est de 10 %. Quelle conclusion peut-on en tirer?
- A. Le rendement du fonds est conforme aux attentes, car le rendement devrait être supérieur à la moyenne
  - B. Le rendement du fonds est trompeur et présente une variation supérieure à la moyenne
  - C. Le fonds est géré activement par rapport à un groupe de pairs géré passivement
  - D. Le fonds a affiché un rendement supérieur à celui de son groupe de pairs, ce qui indique un rendement relativement élevé

**Code:** RSEC\_E\_000309

---

- 44.** Un fonds commun de placement a un actif total de 8 000 000 \$ et un passif total de 2 000 000 \$. S'il y a 600 000 actions en circulation, quelle est la valeur liquidative par part?
- A. 3,33 \$
  - B. 10,00 \$
  - C. 13,33 \$
  - D. 16,66 \$

**Code:** RSEC\_E\_000321

---

- 45.** Lequel des scénarios suivants représente le plus précisément le risque de crime financier en ce qui concerne les décisions de placement?
- A. Un investisseur met l'accent sur des placements immobiliers dans une région où l'inflation est élevée, ce qui pourrait influencer sur la valeur des biens immobiliers au fil du temps
  - B. Un investisseur envisage d'acheter des actions d'une société bien établie qui a récemment fait l'objet d'une poursuite pour contrefaçon de brevet
  - C. Un investisseur détient un portefeuille qui comprend des obligations d'une société en restructuration, ce qui présente un risque de défaillance en raison de l'instabilité financière
  - D. Un investisseur investit dans une entreprise en démarrage pour laquelle les auditeurs ont émis une opinion avec réserve fondée sur des informations trompeuses dans les états financiers



**Code:** RSEC\_E\_000347

---

- 46.** Qu'advient-il de la capacité d'un client à effectuer des opérations dans un compte détenu auprès du courtier en placement si son compte au comptant affiche un solde en souffrance depuis au moins 20 jours ouvrables?
- A. Le client peut continuer à effectuer tout type d'opération, comme à l'accoutumée
  - B. Le client n'a pas le droit d'effectuer des opérations, à l'exception d'opérations de liquidation
  - C. Le client est autorisé à effectuer un nombre illimité d'opérations, mais il doit payer des frais pour pouvoir les exécuter
  - D. Le compte du client sera automatiquement fermé, et tous ses actifs seront gelés pour une durée indéterminée

**Code:** RSEC\_E\_000355

---

- 47.** Un client existant s'adresse à son représentant inscrit (RI) pour ouvrir un compte sur marge. Dans le cadre de l'évaluation de la pertinence du compte, le client utilise les quatre énoncés ci-dessous pour démontrer qu'il comprend les risques et les avantages associés aux opérations dans un compte sur marge. Quel énoncé indique le plus clairement que le client ne tient pas compte des répercussions plus importantes des opérations dans un compte sur marge?
- A. Cela me permet de contrôler une position plus importante
  - B. L'emprunt de fonds amplifie mes gains
  - C. Cela facilite la vente à découvert
  - D. Cela me permet de répartir mon capital de façon plus stratégique

**Code:** RSEC\_E\_000358

---

- 48.** Les règles relatives aux dossiers et aux communications exigent qu'un courtier en placement envoie un avis d'exécution à un client. Quel est l'objectif principal de cette exigence?
- A. Il s'agit d'une exigence réglementaire fondamentale visant à s'assurer que les intérêts du client sont toujours prioritaires
  - B. Elle aide les intervenants sur le marché dans leur processus de formation des cours en créant des marchés transparents
  - C. Elle permet de confirmer les principaux renseignements, notamment le type de titre, la quantité, le prix et les frais ou commissions
  - D. Elle permet aux clients de vérifier l'exactitude de l'opération et de s'assurer qu'elle correspond à leurs instructions



**Code:** RSEC\_E\_000370

---

49. Un représentant inscrit (RI) remarque qu'une action du portefeuille d'un client a récemment connu une volatilité élevée en raison de l'incertitude économique. Que devrait faire le RI concernant le portefeuille de son client?
- A. Recommander de vendre les actions au cours actuel afin d'atténuer les risques supplémentaires
  - B. Examiner la répartition des actifs du portefeuille et s'assurer qu'elle correspond toujours au profil de risque du client
  - C. Faire abstraction de ces fluctuations du marché et poursuivre la stratégie de placement initiale
  - D. Augmenter le placement dans l'action pour tirer profit des fluctuations du marché plus importantes

**Code:** RSEC\_E\_000381

---

50. Lors de la détermination du rendement comparatif, laquelle des mesures suivantes est essentielle pour assurer une juste analyse?
- A. Comparer le rendement du fonds à celui d'autres fonds de diverses catégories
  - B. Évaluer le rendement du fonds par rapport à celui d'une période soigneusement choisie
  - C. Comparer le fonds à un indice qui reflète le mandat de placement du fonds
  - D. Évaluer le rendement en fonction des données recueillies auprès des investisseurs

**Code:** RSEC\_E\_000388

---

51. Pourquoi le rendement total est-il une mesure utile qu'un représentant inscrit peut communiquer aux investisseurs lorsqu'il leur présente le rendement de leurs placements?
- A. Il fournit une vue simplifiée des rendements qui est facile à comprendre
  - B. Il tient compte d'un rendement ajusté en fonction du risque, plus pertinent à long terme
  - C. Il donne un rendement absolu qui reflète à la fois le rendement du capital et le revenu
  - D. Il représente le rendement du réinvestissement des dividendes d'un portefeuille

**Code:** RSEC\_E\_000395

---

52. Lorsque vous décrivez un fonds commun de placement, que signifie un alpha de 5 %?
- A. Le rendement est 5 % plus sensible que celui de l'indice de référence
  - B. La volatilité sur une période donnée est de 5 % en moyenne
  - C. Le rendement est supérieur de 5 % à celui de l'indice de référence
  - D. Les frais courants sur une période donnée sont de 5 % en moyenne



**Code:** RSEC\_E\_000404

---

- 53.** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux l'un des principaux objectifs du Modèle de relation client-conseiller?
- A. Fournir un arbitrage judiciaire aux clients en ce qui a trait aux différends en matière de placement
  - B. Encourager les clients à consulter un représentant inscrit indépendant avant d'investir
  - C. Veiller à ce que les recommandations de placement correspondent au profil de risque et aux objectifs du client
  - D. Établir des protocoles concernant la façon dont les courtiers en placement traitent avec les clients

**Code:** RSEC\_E\_000410

---

- 54.** Un client d'un courtier en placement déménage aux États-Unis d'Amérique (É.-U.) pour exécuter un contrat de trois ans pour son entreprise. Pendant cette période, il résidera aux États-Unis. Il discute avec son représentant inscrit de l'incidence de cette situation sur sa relation avec le courtier en placement et sur son portefeuille proprement dit. Parmi les énoncés suivants, lequel reflète le mieux l'incidence la plus probable de ce changement de résidence sur le client?
- A. Le client peut conserver ses placements auprès de son courtier en placement actuel, auquel cas il ne pourra pas ajouter des fonds supplémentaires, ou transférer ses placements à une société de placement aux États-Unis, où des apports supplémentaires seront possibles.
  - B. Le client doit vérifier auprès de son RI si le courtier en placement détient un permis approprié pour traiter avec des résidents des États-Unis et, dans ce cas, évaluer les répercussions réglementaires et fiscales américaines sur ses placements
  - C. Le client sera en mesure d'avoir recours à son courtier en placement actuel sans différence importante pendant qu'il est aux États-Unis, et le courtier en placement s'assurera que des exigences supplémentaires sont déterminées et communiquées
  - D. Le client doit transférer ses actifs à un dépositaire transfrontalier, qui peut détenir et administrer les actifs dans les deux pays, et avoir recours à une société de placement des États-Unis qui agira à titre de mandataire entre le client et son courtier en placement actuel

**Code:** RSEC\_E\_000422

---

- 55.** Quel est le rôle principal d'un représentant inscrit?
- A. S'assurer que la provision à long terme d'un client a été prise en compte
  - B. Offrir des occasions de rendement qui cadrent avec les objectifs de son client
  - C. Agir en tant que gardien contre les fonds illicites qui pourraient entrer dans le système
  - D. Harmoniser les objectifs d'un client avec son profil de risque



**Code:** RSEC\_E\_000436

---

56. Qu'est-ce qui est interdit en ce qui concerne les obligations liées à la connaissance du client?
- A. Consulter le service de conformité interne pour obtenir des conseils
  - B. Mettre à jour de manière importante les renseignements sur la connaissance du client lors des rencontres avec lui
  - C. Déléguer des responsabilités liées à la connaissance du client à un représentant en placement
  - D. Utiliser des formulaires normalisés d'évaluation des risques pour la collecte de données

**Code:** RSEC\_E\_000445

---

57. Un client montre des signes de diminution de ses capacités mentales. Quelle est la marche à suivre pour un représentant inscrit?
- A. Appliquer immédiatement un blocage temporaire au compte
  - B. Communiquer avec le mandataire
  - C. Communiquer avec la personne de confiance
  - D. Demander un diagnostic officiel et une confirmation médicale

**Code:** RSEC\_E\_000456

---

58. Un représentant inscrit peut demander une rencontre avec le client pour mettre à jour l'information liée à la connaissance du client. Dans laquelle des situations suivantes serait-il inapproprié de le faire?
- A. Le client devient un administrateur d'une entreprise dans laquelle il a investi
  - B. Le revenu du client change considérablement en raison de changements relatifs à son emploi
  - C. Le client prend sa retraite et cherche à regrouper ses placements
  - D. La composition du portefeuille du client ne cadre pas avec son profil de risque actuel

**Code:** RSEC\_E\_000465

---

59. Quel est l'avantage de détenir des actions privilégiées plutôt que des actions ordinaires?
- A. Droits de vote exclusifs sur les résolutions extraordinaires
  - B. Priorité dans le versement des dividendes de la société
  - C. Droits sur les actifs de la société avant les détenteurs d'obligations
  - D. Potentiel d'appréciation plus élevé



**Code:** RSEC\_E\_000472

---

60. Une action se négocie actuellement à 35 \$, et son taux de croissance des dividendes est de 5 %. Si le dividende prévu pour l'année prochaine est de 2,10 \$, quel est le taux de rendement requis?
- A. 10,35 %
  - B. 10,95 %
  - C. 11,00 %
  - D. 11,05 %

**Code:** RSEC\_E\_000479

---

61. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la transférabilité de la plupart des actions privilégiées au Canada?
- A. Elles peuvent être négociées librement sur des bourses, sauf si elles sont assorties de restrictions
  - B. Elles ne peuvent être transférées qu'avec l'approbation de l'émetteur dans la plupart des cas
  - C. Elles ne sont habituellement pas transférables et doivent être conservées jusqu'à l'échéance
  - D. Elles sont limitées aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs qualifiés

**Code:** RSEC\_E\_000493

---

62. En quoi le traitement fiscal des actions privilégiées diffère-t-il de celui des obligations dans un compte de placement imposable?
- A. Les actions privilégiées sont imposées comme des dividendes déterminés, qui bénéficient d'un crédit d'impôt pour dividendes, tandis que les intérêts obligataires sont imposés comme un revenu ordinaire
  - B. Les actions privilégiées et les obligations sont toutes deux imposées en tant que revenu ordinaire, donc aucun avantage fiscal n'est offert pour ces placements dans un compte imposable
  - C. Les obligations sont imposées plus favorablement que les actions privilégiées en raison du traitement des gains en capital, ce qui en fait une meilleure option pour les investisseurs dont les gains associés aux placements sont imposables
  - D. Les actions privilégiées sont toujours libres d'impôt, ce qui en fait un placement supérieur aux obligations en toutes circonstances



**Code:** RSEC\_E\_000497

---

**63.** Un investisseur envisage deux types d'actions privilégiées :

Les actions privilégiées de la société A offrent un rendement plus élevé, mais elles sont peu liquides, et les coûts associés aux opérations sont élevés.

Les actions privilégiées de la société B offrent un rendement plus faible, mais elles sont très liquides, et les coûts associés aux opérations sont faibles.

Compte tenu de ces caractéristiques, laquelle des conclusions suivantes est la plus raisonnable pour l'investisseur lorsqu'il doit choisir entre les deux?

- A. Les actions privilégiées de la société A peuvent être un bon placement à long terme, mais les coûts élevés pourraient réduire le rendement net si elles sont vendues rapidement
- B. Les actions privilégiées de la société B sont la meilleure option, car les coûts associés aux opérations plus faibles assurent un rendement net plus élevé pour n'importe quel investisseur
- C. La liquidité des actions privilégiées de la société A signifie que l'investisseur est exposé à une plus grande volatilité des cours à court terme
- D. Le rendement des actions privilégiées de la société B indique que les lignes de résistance sont établies en dessous de la moyenne mobile de l'écart-type

**Code:** RSEC\_E\_000501

---

**64.** Un gestionnaire de portefeuille compare l'utilisation de l'analyse fondamentale et de l'analyse quantitative. Lequel des énoncés suivants explique le mieux les cas où l'analyse fondamentale peut être plus utile que l'analyse quantitative?

- A. Lors de l'évaluation de sociétés dans des secteurs où les flux de trésorerie sont stables et les revenus prévisibles
- B. Lors de l'analyse d'actions pour lesquelles les données historiques sont limitées pour la modélisation statistique
- C. Lors de la comparaison des variations de cours historiques et du volume des opérations
- D. Lors de l'évaluation de l'incidence de la confiance des investisseurs sur les tendances relatives au cours des actions

**Code:** RSEC\_E\_000516

---

**65.** Comment les données de négociation regroupées fournies par les bourses aident-elles les investisseurs dans leur processus décisionnel?

- A. Elles offrent des renseignements sur la liquidité du marché et les tendances relatives aux cours
- B. Elles permettent d'accéder à des rapports sur les rendements historiques
- C. Elles permettent aux investisseurs de faire le suivi des schémas de négociation institutionnels
- D. Elles favorisent l'exactitude des cours en réduisant les inefficacités



**Code:** RSEC\_E\_000525

---

- 66.** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le moment où un investisseur devrait utiliser un indice de rendement total plutôt qu'un indice de rendement du cours?
- A. Lorsqu'il se concentre sur l'évolution du cours des actions d'un marché
  - B. Lorsqu'il exclut les gains et pertes en capital de l'analyse
  - C. Lorsqu'il surveille un indice ne comprenant aucune action à dividende
  - D. Lorsqu'il tient compte des variations de cours et des dividendes réinvestis

**Code:** RSEC\_E\_000537

---

- 67.** Un investisseur demande à un représentant inscrit lequel de quatre fonds aurait la plus faible corrélation avec le marché. Parmi les réponses suivantes, laquelle est la plus appropriée?
- A. Fonds indiciel
  - B. Fonds à effet de levier
  - C. Fonds à rendement inverse
  - D. Fonds à rendement absolu

**Code:** RSEC\_E\_000544

---

- 68.** Quel est le principal objectif de la stratégie d'immunisation dans la gestion d'un portefeuille de titres à revenu fixe?
- A. Négocier activement des obligations pour atténuer les fluctuations des cours à court terme
  - B. Harmoniser la durée de l'actif avec celle du passif afin de réduire le risque de taux d'intérêt
  - C. Sélectionner des obligations dignes de confiance afin de réduire le risque de défaillance
  - D. Reproduire avec précision un indice obligataire et éviter les erreurs de suivi



**Code:** RSEC\_E\_000549

---

**69.** Un représentant inscrit évalue deux stratégies de placement :

Stratégie A : Évaluer d'abord les indicateurs économiques et le rendement de l'industrie avant de choisir des actions individuelles et d'examiner les questions relatives aux marges.

Stratégie B : Se concentrer sur des indicateurs financiers propres à l'émetteur, comme la croissance des revenus et la rentabilité, sans tenir compte de la conjoncture générale du marché.

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux une différence importante entre ces stratégies?

- A. La stratégie A reflète une analyse fondamentale des sociétés, tandis que la stratégie B reflète une analyse technique
- B. La stratégie A indique une approche ascendante en matière de placement, tandis que la stratégie B indique une approche descendante
- C. La stratégie A priorise les tendances macroéconomiques, tandis que la stratégie B met l'accent sur les données fondamentales des sociétés
- D. La stratégie A est axée sur une approche passive en matière de placement, tandis que la stratégie B vise à gérer activement le portefeuille

**Code:** RSEC\_E\_000560

---

**70.** Un investisseur a des placements générant un produit d'intérêts de 10 000 \$ et des dividendes déterminés de 8 000 \$ cette année. Son taux d'imposition marginal est de 30 %, le taux de majoration des dividendes déterminés est de 38 % et le crédit d'impôt pour dividendes est de 15 %. Calculez l'impôt total à payer par l'investisseur sur ces deux sources de revenus.

- A. 3 000 \$
- B. 4 656 \$
- C. 5 112 \$
- D. 5 815 \$

**Code:** RSEC\_E\_000570

---

**71.** Lequel des énoncés suivants est considéré comme une pratique acceptable dans le traitement des plaintes?

- A. Omettre les plaintes relatives au service dans le rapport sur les plaintes des clients envoyé à l'OCRI
- B. Retarder les réponses aux plaintes jusqu'à ce qu'elles soient officiellement transmises par écrit par le client
- C. Traiter les plaintes à l'interne sans informer les clients de leur droit de transmettre leurs préoccupations à un échelon supérieur
- D. Répondre seulement lorsque plusieurs plaintes concernant le même problème ont été reçues



**Code:** RSEC\_E\_000573

---

- 72.** Un représentant inscrit évalue le rendement ajusté en fonction du risque de quatre portefeuilles. Lequel a obtenu le meilleur rendement si le taux sans risque est de 2 %?
- A. Le portefeuille A avec un rendement de 8 % et un écart-type de 5 %
  - B. Le portefeuille B avec un rendement de 10 % et un écart-type de 12 %
  - C. Le portefeuille C avec un rendement de 7 % et un écart-type de 4 %
  - D. Le portefeuille D avec un rendement de 9 % et un écart-type de 6 %

**Code:** RSEC\_E\_000585

---

- 73.** Un courtier en placement communique au public des documents promotionnels relatifs à un produit géré. Dans cette communication, il présente :
- le rendement d'un fonds de placement sur une période continue de cinq ans
  - de l'information sur la nature des fonds en général et sur l'objectif précis que ce fonds cherche à atteindre
  - une sélection de représentants inscrits, de représentants en placement, de gestionnaires de portefeuille adjoints et de gestionnaires de portefeuille accompagnés de leur photo sous le titre « Qui vous fournira des recommandations en matière de placements ? »
  - une section faisant état des rendements hypothétiques sur des intervalles historiques soigneusement sélectionnés
- Lequel des éléments suivants serait considéré comme une violation des exigences réglementaires ?
- A. La présentation du rendement historique
  - B. La liste des personnes qui fournissent des recommandations
  - C. L'information sur l'atteinte d'objectifs précis
  - D. L'énoncé relatif aux rendements hypothétiques

**Code:** RSEC\_E\_000596

---

- 74.** Nommez une exigence essentielle pour la tenue de dossiers dans le cadre de l'obligation de connaissance du produit.
- A. Consigner le profil de risque du produit et expliquer en quoi il correspond aux objectifs financiers du client
  - B. Consigner les produits examinés et expliquer les raisons pour lesquelles ils ont été rejetés par les clients
  - C. Conserver en dossier les préférences du client, mais exclure les renseignements détaillés sur les risques liés aux produits
  - D. Consigner à la fois le rendement historique du produit et sa pertinence par rapport aux objectifs de placement du client



**Code:** RSEC\_E\_000597

---

- 75.** Un client perd son emploi bien rémunéré et devra accéder à son épargne à court terme. Quelle est la mesure à prendre par le représentant inscrit?
- A. Mettre à jour le dossier du client détenu par le courtier en placement
  - B. Confirmer que le portefeuille correspond toujours aux objectifs à long terme du client
  - C. Réévaluer la situation financière du client
  - D. Mettre en suspens les cotisations de placement du client

**Code:** RSEC\_E\_000609

---

- 76.** Un représentant inscrit (RI) a un client de longue date qui a une approche prudente en matière de placement et un portefeuille d'une valeur de 150 000 \$ qui a toujours respecté les exigences de détermination de la convenance. Récemment, le client a reçu un important héritage de 1 000 000 \$. Il a communiqué avec le RI afin d'exprimer un intérêt pour des actions des marchés privés. Comment le RI doit-il procéder après avoir mis à jour l'information liée à la connaissance du client?
- A. Expliquer au client que les placements sur les marchés privés ne lui conviennent pas, compte tenu de son profil de risque
  - B. Évaluer si les changements ont eu une incidence sur les objectifs et le profil de risque du client
  - C. Présenter les placements sur les marchés privés au client, car il est maintenant un investisseur qualifié
  - D. S'assurer que le client comprend la nature des placements sur les marchés privés avant de poursuivre

**Code:** RSEC\_E\_000614

---

- 77.** La banque centrale annonce un changement important dans les taux d'intérêt. Quand cela est-il le plus susceptible d'avoir une incidence sur la détermination de la convenance pour un client?
- A. Cela aura toujours une incidence sur la détermination de la convenance
  - B. Si le changement a une incidence sur le niveau de risque du portefeuille
  - C. Si le changement a une incidence sur la valeur du portefeuille
  - D. Si le changement a une incidence sur l'opinion du client



**Code:** RSEC\_E\_000619

---

- 78.** Un pays a dernièrement été exposé à un taux d'inflation élevé et à des tarifs commerciaux. À quel moment ces événements sont-ils les plus susceptibles d'avoir une incidence sur la détermination de la convenance du portefeuille d'un client?
- A. S'ils ont une incidence sur le cours des actifs du portefeuille
  - B. S'ils ont une incidence sur la situation d'emploi du client
  - C. S'ils ont une incidence sur les coûts associés aux placements
  - D. S'ils ont une incidence sur l'opinion relative aux placements du client

**Code:** RSEC\_E\_000625

---

- 79.** Un représentant inscrit (RI) a une participation financière dans une entreprise qu'il recommande à ses clients. Quelle est la première mesure à prendre par le RI pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une violation des règles relatives aux conflits d'intérêts?
- A. Obtenir l'approbation préalable du courtier en placement
  - B. Informer l'OCRI de cette participation
  - C. Communiquer cette participation aux clients
  - D. Certifier qu'il assurerait un service continu aux clients

**Code:** RSEC\_E\_000633

---

- 80.** Un représentant inscrit (RI) a une activité externe non déclarée consistant à vendre des services de planification financière. Il n'a pas été invité par son courtier en placement à déclarer ses activités externes, et il sait que d'autres RI ont également des activités externes semblables non déclarées. Que doit faire le RI?
- A. S'assurer qu'une barrière sépare les deux rôles afin d'éviter les conflits d'intérêts
  - B. Évaluer si l'activité interfère avec son rôle principal et la déclarer si c'est le cas
  - C. Déclarer l'activité au courtier en placement pour approbation, car il s'agit d'un conflit d'intérêts potentiel
  - D. Continuer à agir sans déclarer l'activité, car aucune politique de déclaration n'a été communiquée



**Code:** RSEC\_E\_000637

---

- 81.** Un représentant inscrit se voit offrir une commission pour avoir recommandé des clients à un représentant inscrit externe. Que doit-il faire?
- A. Refuser, à moins que son courtier en placement n'approuve l'arrangement et ne le communique aux clients
  - B. Accepter la commission si le responsable de la conformité du représentant inscrit externe l'a approuvée
  - C. Faire les recommandations et s'assurer que chaque paiement est communiqué
  - D. Accepter la commission à condition que le client soit un investisseur qualifié

**Code:** RSEC\_E\_000639

---

- 82.** Quel est le principal objectif des politiques et procédures d'un courtier en placement en matière de conflits d'intérêts?
- A. Déclarer, éviter ou gérer les conflits d'intérêts d'une manière qui protège l'intérêt du client
  - B. Déceler et régler les conflits d'intérêts qui peuvent avoir des répercussions défavorables sur les activités du courtier en placement
  - C. Éliminer tous les conflits d'intérêts potentiels, quelle que soit leur incidence sur les activités commerciales
  - D. Exiger que les clients signent des ententes attestant qu'ils reconnaissent et acceptent les conflits potentiels

**Code:** RSEC\_E\_000644

---

- 83.** Un représentant inscrit accorde la priorité à la vente de produits exclusifs plutôt qu'à celle de fonds indépendants, malgré des préoccupations concernant la convenance de ces produits. Quelle norme est enfreinte?
- A. Exigences relatives à la connaissance du produit
  - B. Priorité accordée aux intérêts du client
  - C. Exigences relatives à la connaissance du client
  - D. Opérations financières personnelles



**Code:** RSEC\_E\_000651

---

- 84.** Un porteur d'obligations s'inquiète de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur la valeur des obligations qu'il détient. Lequel des scénarios suivants illustre la conséquence la plus probable de cette situation?
- A. Le porteur d'obligations peut voir la valeur marchande de ses obligations augmenter à mesure que les taux d'intérêt augmentent
  - B. Le porteur d'obligations peut voir la valeur marchande de ses obligations diminuer à mesure que les taux d'intérêt augmentent
  - C. Les obligations du porteur d'obligations deviendront plus liquides, ce qui facilitera leur négociation sur le marché
  - D. Les obligations du porteur d'obligations risquent davantage de faire l'objet d'un défaut de paiement en raison de l'augmentation des taux d'intérêt

**Code:** RSEC\_E\_000668

---

- 85.** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux l'effet d'une clause de rachat d'une obligation sur son profil risque-rendement?
- A. Elle permet au détenteur de racheter l'obligation de façon anticipée et de bénéficier du contexte de hausse des taux d'intérêt
  - B. Elle garantit que l'obligation ne sera pas rachetée avant son échéance, ce qui augmente le rendement du détenteur
  - C. Elle garantit que le taux d'intérêt de l'obligation demeurera inchangé pendant toute sa durée, ce qui offre une stabilité, mais ne protège pas contre un rachat anticipé
  - D. Elle permet à l'émetteur de racheter l'obligation de manière anticipée, ce qui limite le rendement potentiel du détenteur dans un contexte de baisse des taux d'intérêt

**Code:** RSEC\_E\_000675

---

- 86.** Un investisseur compare deux obligations dont l'échéance et la notation du crédit sont semblables :
- Obligation X avec un taux d'intérêt nominal de 5 %
- Obligation Y avec un taux d'intérêt nominal de 6 %.
- Si les taux d'intérêt augmentent, comment le cours de chaque obligation sera-t-il touché, toutes choses étant égales par ailleurs?
- A. Le cours de l'obligation X augmentera plus que celui de l'obligation Y parce que son taux d'intérêt nominal est plus faible
  - B. Le cours de l'obligation Y baissera moins que celui de l'obligation X parce que son taux d'intérêt nominal est plus élevé
  - C. Les cours des deux obligations diminueront de la même manière, car les taux d'intérêt touchent toutes les obligations de façon égale
  - D. Les cours des deux obligations augmenteront de la même manière, car les taux d'intérêt touchent toutes les obligations de façon égale



**Code:** RSEC\_E\_000696

---

87. Quel état financier indique le mieux la capacité d'une entreprise à dégager un rendement de ses activités?
- A. État de la situation financière
  - B. État des flux de trésorerie
  - C. État des résultats
  - D. Notes afférentes aux états financiers

**Code:** RSEC\_E\_000703

---

88. Parmi les exemples suivants, lequel constitue une opération sans effet sur la trésorerie qui devrait être déclarée dans l'état des flux de trésorerie?
- A. Émission d'actions pour acquérir un actif
  - B. Versement de dividendes aux actionnaires
  - C. Achat d'équipement à l'aide d'un emprunt
  - D. Vente au comptant d'un placement

**Code:** RSEC\_E\_000710

---

89. Un client s'adresse à un représentant inscrit pour s'informer sur les stratégies des fonds d'investissement. Il souhaite savoir en quoi la rotation sectorielle se distingue d'une approche ascendante en matière de placement. Que devrait répondre le représentant inscrit?
- A. La rotation sectorielle est axée sur les mouvements de conjoncture à travers les pics et les creux, tandis que l'analyse ascendante examine les données fondamentales des entreprises
  - B. La rotation sectorielle utilise des données historiques pour chercher des comportements récurrents, tandis que l'analyse ascendante repose sur des prévisions économiques
  - C. La rotation sectorielle ajuste les répartitions sectorielles en fonction de facteurs microéconomiques, tandis que l'analyse ascendante met l'accent sur la répartition des actifs
  - D. La rotation sectorielle prévoit l'incidence d'une intervention gouvernementale, tandis que l'analyse ascendante part du principe qu'il n'y a pas d'intervention gouvernementale

**Code:** RSEC\_E\_000726

---

90. Un investisseur vend les obligations à court terme de son portefeuille et utilise le produit de la vente pour acheter des obligations à long terme en prévision d'une baisse des taux d'intérêt. Lequel des énoncés suivants est vrai?
- A. Il a augmenté la sensibilité de son portefeuille
  - B. Il a immunisé son portefeuille
  - C. Il a profité de la rotation sectorielle
  - D. Il a apparié les flux de trésorerie au passif



**Code:** RSEC\_E\_000732

---

- 91.** Un actif a un coefficient bêta de 1,2, le taux sans risque est de 3 % et le rendement du marché est de 8 %. Selon le modèle d'évaluation des actifs financiers, quel est le rendement prévu de l'actif?
- A. 8,6 %
  - B. 9,0 %
  - C. 9,6 %
  - D. 10,2 %

**Code:** RSEC\_E\_000737

---

- 92.** En tenant compte de la théorie moderne du portefeuille, comment la frontière d'efficacité aide-t-elle les investisseurs dans la constitution de leur portefeuille?
- A. Elle élimine la nécessité de diversifier les catégories d'actifs du portefeuille
  - B. Elle assure des gains de placement stables, peu importe la volatilité du marché
  - C. Elle prévoit dans quelle mesure le portefeuille pourrait avoir un rendement supérieur à celui du marché
  - D. Elle établit le rendement le plus élevé possible pour chaque niveau de risque du portefeuille

**Code:** RSEC\_E\_000745

---

- 93.** Un client a pour objectif à court terme d'acheter une maison dans un horizon de trois ans. Laquelle des stratégies de placement suivantes correspond le mieux à son objectif?
- A. Investir dans un portefeuille d'obligations d'État échelonnées sur cinq à dix ans
  - B. Affecter des fonds à un fonds commun de placement équilibré ayant une exposition à des actions et à des titres à revenu fixe
  - C. Maintenir une répartition importante en équivalents de trésorerie et en certificats de placement garanti (CPG) à court terme
  - D. Investir dans un portefeuille diversifié de sociétés de placement immobilier et d'actions privilégiées



**Code:** RSEC\_E\_000748

---

- 94.** Un nouveau client d'un courtier en placement souhaite ouvrir un compte distinct de celui qu'il détient ailleurs. Il a un revenu annuel de 250 000 \$ et des actifs d'une valeur de 750 000 \$ auprès d'un autre courtier en placement. Il est à la recherche de recommandations de placement, mais n'est pas certain de ses objectifs. Après avoir fourni le document d'information sur la relation, que devrait faire le représentant inscrit?
- A. Recommander un portefeuille modèle en fonction du revenu annuel et des actifs du client
  - B. Comme le client est un investisseur qualifié, l'encourager à prendre ses propres décisions
  - C. Entamer le processus de connaissance du client pour comprendre ses objectifs et sa situation
  - D. Évaluer le degré de connaissance du client afin d'évaluer la convenance

**Code:** RSEC\_E\_000755

---

- 95.** Un client craint que l'inflation réduise la valeur de son argent au fil du temps. Il a un revenu annuel de 320 000 \$ et n'a pas besoin d'utiliser ses placements à court terme. Tout son argent est actuellement en espèces. Son objectif principal est de conserver le pouvoir d'achat de son argent à long terme.

Quelle option de placement répond le mieux à ses besoins?

- A. Obligations d'État et de sociétés à long terme
- B. Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé
- C. Actions en fonction de la tolérance au risque
- D. Lingots de métaux précieux

**Code:** RSEC\_E\_000756

---

- 96.** Le portefeuille d'un client se compose en grande partie d'actions nord-américaines liquides de sociétés à forte capitalisation détenues dans un compte au comptant, et il a toujours suivi une stratégie de placements à long terme. Son représentant inscrit lui a proposé de passer d'un compte à commission à un compte à honoraires. Quelles circonstances devraient être prises en compte pour décider si cela est dans l'intérêt du client?
- A. Si le client envisage de négocier activement les titres du portefeuille ou de conserver son approche en matière de placements à long terme
  - B. Si le client a l'intention d'investir dans des actifs moins liquides ou de conserver ses placements dans des actifs liquides
  - C. Si le client prévoit effectuer un transfert dans un compte d'épargne libre d'impôt ou conserver un compte au comptant
  - D. Si le client a l'intention d'investir dans des actifs de différentes devises ou de conserver ses actifs en dollars canadiens



**Code:** RSEC\_E\_000758

---

97. Un client âgé de 55 ans se préoccupe de la volatilité des marchés et demande à son représentant inscrit si la vente d'actions pour acheter des titres à revenu fixe serait une bonne stratégie. Il ne souhaite pas éliminer toutes les occasions d'augmenter la valeur à l'avenir.
- Quel facteur important le représentant inscrit doit-il prendre en considération avant de répondre au client, en plus d'examiner l'information liée à la connaissance du client?
- A. L'orientation prévue des décisions relatives aux taux d'intérêt dans un avenir rapproché
  - B. La répartition actuelle des actifs par rapport à la répartition cible
  - C. L'incidence potentielle de l'inflation sur le pouvoir d'achat du portefeuille
  - D. L'horizon de placement global du client et le besoin à long terme de croissance du portefeuille

**Code:** RSEC\_E\_000771

---

98. Une équipe de représentants inscrits (RI) recommande et saisit des ordres pour ses clients. Chaque RI donne souvent des renseignements sur des transactions importantes aux membres de l'équipe, qui achètent ensuite le même titre dans leur compte personnel ou celui de leur conjoint pour avoir l'avantage sur le client. Quelle activité inappropriée exercent-ils tous?
- A. Établissement de cours factices
  - B. Empilement
  - C. Opération en avance sur le marché
  - D. Délit d'initié

**Code:** RSEC\_E\_000784

---

99. Un émetteur assujéti est sur le point de faire une annonce au public. Le marché s'attend à une mauvaise nouvelle, et le cours des actions de l'émetteur chute en conséquence. Un client, désigné comme un initié de l'émetteur, saisit un ordre auprès d'un représentant inscrit (RI) d'un courtier en placement pour acheter des titres de l'émetteur avant l'annonce. Que doit faire le RI?
- A. Exécuter l'opération, car le marché a déjà évolué en réaction à l'annonce prévue
  - B. Demander au client s'il négocie en s'appuyant sur de l'information privilégiée, effectuer l'opération et la désigner comme étant effectuée par un initié
  - C. Reporter l'exécution de l'opération jusqu'à ce que l'annonce soit faite pour s'assurer que l'opération est juste et équitable
  - D. Signaler l'opération comme étant douteuse, car il semble que le client négocie en s'appuyant sur de l'information privilégiée



**Code:** RSEC\_E\_000786

---

- 100.** Un client souhaite vendre un nombre déterminé d'actions. Cependant, il souhaite que l'ordre soit retardé jusqu'à ce que le marché atteigne un cours précis. Lequel des ordres suivants doit-il saisir?
- A. Ordre au marché
  - B. Ordre « exécuter sinon annuler »
  - C. Ordre stop
  - D. Ordre immédiat sinon à annuler

**Code:** RSEC\_E\_000794

---

- 101.** Un client souhaite acheter une action en particulier immédiatement. Il est indifférent au cours, indiquant seulement que ce devrait être le meilleur cours disponible. Lequel des ordres suivants faudrait-il saisir?
- A. Ordre à cours limité
  - B. Ordre au marché
  - C. Ordre stop
  - D. Ordre immédiat sinon à annuler

**Code:** RSEC\_E\_000800

---

- 102.** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux l'objectif principal du document d'information sur la relation d'un courtier en placement?
- A. Décrire les produits et services offerts, la nature du compte et la manière dont le compte fonctionnera
  - B. Indiquer au client quels intérêts sont touchés en cas de conflits d'intérêts
  - C. Expliquer la nature de la relation entre le courtier en placement et l'entité de services financiers avec laquelle il partage des bureaux
  - D. Communiquer la situation financière du courtier en placement au client pour lui permettre d'évaluer sa solvabilité



**Code:** RSEC\_E\_000803

---

- 103.** Comment un représentant inscrit peut-il expliquer l'importance des listes grises et des listes de titres à négociation restreinte?
- A. Elles servent à prévenir les conflits d'intérêts en surveillant et en contrôlant la négociation de certains titres
  - B. Elles bonifient les activités de marketing en permettant des approches ciblées auprès de clients ayant des objectifs de placement précis
  - C. Elles assurent le respect des exigences en limitant les placements disponibles en fonction du profil de risque du client
  - D. Elles aident un courtier en placement à relever les biais comportementaux des clients et à réduire les décisions inappropriées

**Code:** RSEC\_E\_000815

---

- 104.** Quel est l'objectif des politiques et procédures de traitement des plaintes d'un courtier?
- A. Traiter efficacement, équitablement et rapidement les plaintes
  - B. Régler les plaintes à la satisfaction du client dans les 90 jours
  - C. Accuser réception des plaintes des clients dans les cinq jours ouvrables
  - D. S'assurer que les plaintes sont traitées de manière équitable, claire et qui n'induit pas en erreur

**Code:** RSEC\_E\_000841

---

- 105.** Lors de la détermination de la convenance des placements, laquelle des recommandations suivantes est la plus appropriée pour un client présentant une faible tolérance au risque?
- A. Entreprises en démarrage
  - B. Fonds indiciels diversifiés
  - C. Fonds de placement alternatifs
  - D. Fonds négociés en bourse à effet de levier

**Code:** RSEC\_E\_000849

---

- 106.** Un représentant inscrit recueille de l'information liée à la connaissance du client. Quelle est la raison la plus importante de l'évaluation du profil de risque du client?
- A. Illustrer combien d'argent le client est prêt à perdre et peut se permettre de perdre
  - B. Communiquer les opérations de placements utilisées pour répondre aux besoins du client
  - C. S'assurer que le risque du portefeuille ne dépasse pas le rendement du portefeuille
  - D. Expliquer au client les risques qu'il doit prendre pour atteindre ses objectifs



**Code:** RSEC\_E\_000857

---

**107.** Nommez un risque important d'une structure d'entreprise à propriétaire unique.

- A. Responsabilité personnelle illimitée
- B. Obligation d'exercer des activités à plusieurs endroits
- C. Incapacité d'embaucher des employés
- D. Séparation des finances personnelles et professionnelles

**Code:** RSEC\_E\_000877

---

**108.** Quel est l'avantage des actions ordinaires par rapport aux actions privilégiées?

- A. Plus grande priorité lors d'une liquidation
- B. Priorité dans le versement de dividendes
- C. Potentiel de gains en capital plus élevé
- D. Valeur fixe en cas de dissolution

**Code:** RSEC\_E\_000881

---

**109.** Un investisseur souhaite acheter des actions qui peuvent être vendues au public, y compris à la société émettrice, et donnent l'occasion d'une croissance à long terme de la valeur. Quel type d'actions conviendrait le mieux à ce client?

- A. Actions privilégiées avec droit de vote
- B. Actions ordinaires négociées sur des bourses
- C. Actions temporairement inaccessibles assorties de restrictions quant à la transférabilité
- D. Actions propres rachetées par la société

**Code:** RSEC\_E\_000882

---

**110.** Quelles sont les principales caractéristiques du certificat canadien d'actions étrangères (CCAÉ)?

- A. Les CCAÉ sont émis par le gouvernement canadien et offrent un taux d'intérêt fixe avec des échéances à moins d'un an
- B. Les CCAÉ permettent aux investisseurs d'acheter des actions de sociétés canadiennes sur des marchés boursiers à l'étranger sans avoir à accéder directement aux marchés canadiens
- C. Les CCAÉ, qui représentent des actions étrangères, permettent aux Canadiens d'investir dans des sociétés internationales sur des bourses canadiennes
- D. Les CCAÉ sont des instruments de placement fiscalement avantageux réservés aux résidents canadiens, qui offrent un accès exclusif aux entreprises canadiennes



**Code:** RSEC\_E\_000910

---

- 111.** Un représentant inscrit (RI) examine l'activité antérieure d'un nouveau client. Dans le passé, le client a négocié des actions individuelles pour son propre compte, mais comme cela a entraîné des pertes, il veut maintenant obtenir des conseils. Le RI remarque que le client avait une fréquence d'activité de négociation relativement élevée. Il avait aussi tendance à mettre l'accent sur des secteurs précis. Le portefeuille est de taille relativement modeste, soit 11 000 \$, mais le client accepte avec le RI de faire des placements réguliers de 300 \$ chaque mois. Il accepte également de limiter les rachats, qui seront discutés lors de leurs rencontres. Quelle est la raison la plus probable pour laquelle le RI recommanderait un produit géré plutôt que des actions individuelles?
- A. Il peut offrir un accès au marché en temps réel qui répond au besoin d'acheter lorsque le versement mensuel arrive
  - B. Il peut offrir une exposition à un secteur particulier tout en bénéficiant d'une diversification au sein de ce secteur
  - C. Il peut protéger le portefeuille contre les pertes que le client a subies dans le passé
  - D. Il peut rendre le client attaché au produit en l'empêchant de vendre avant la rencontre avec le RI

**Code:** RSEC\_E\_000917

---

- 112.** Pourquoi un investisseur pourrait-il choisir d'inclure des fonds de capital-investissement dans son portefeuille?
- A. Ils sont perçus comme offrant des rendements potentiels plus élevés
  - B. Ils permettent un accès au marché avec des frais moins élevés
  - C. Ils offrent plus de liquidité et de transparence
  - D. Ils sont considérés comme des placements prudents

**Code:** RSEC\_E\_000923

---

- 113.** Un client de 32 ans ayant une faible valeur nette compte investir 100 \$ par mois. Il est intéressé par le marché boursier et les rendements qu'il peut offrir, et il souhaite réinvestir tout revenu pour maximiser son rendement. Son profil de risque indique une tolérance au risque moyenne. Parmi les placements suivants, lequel serait le plus approprié si on s'appuie uniquement sur l'information fournie?
- A. Actions de croissance
  - B. Fonds de stratégies alternatives
  - C. Obligations internationales
  - D. Fonds négocié en bourse



**Code:** RSEC\_E\_000935

---

- 114.** Comment un investisseur utilise-t-il le taux sans risque?
- A. Comme outil de calcul du profit potentiel sur une action
  - B. Comme un rendement des actifs sans volatilité
  - C. Comme référence pour évaluer le rendement d'un placement
  - D. Comme outil de calcul de la valeur temps de l'argent

**Code:** RSEC\_E\_000937

---

- 115.** Le compte au comptant d'un client a une valeur de prêt nette totale positive. Le solde débiteur du client est supérieur à la valeur positive du prêt. Lequel des énoncés suivants est vrai?
- A. Le compte est en règle, car il a une valeur de prêt nette positive
  - B. Le compte est en règle, car il a un solde débiteur supérieur
  - C. Le compte n'est pas en règle, et des espèces doivent être déposées
  - D. Le compte n'est pas en règle, et des actifs doivent être vendus

**Code:** RSEC\_E\_000939

---

- 116.** Comment la théorie moderne du portefeuille aide-t-elle à formuler des recommandations liées à un portefeuille?
- A. Elle met l'accent sur l'anticipation des marchés et la prévision des fluctuations des cours à court terme
  - B. Elle montre que les cours des actifs reflètent tous les renseignements disponibles
  - C. Elle vise à créer des portefeuilles efficaces en fonction du risque et du rendement des actifs
  - D. Elle fournit une analyse du rendement du portefeuille par rapport au risque encouru

**Code:** RSEC\_E\_000948

---

- 117.** Lequel des éléments suivants est un inconvénient important de l'utilisation du modèle d'évaluation des actifs financiers par rapport à la théorie moderne du portefeuille?
- A. Il ne peut être utilisé que pour des portefeuilles diversifiés
  - B. Il utilise le bêta comme mesure du risque systématique
  - C. Il part du principe que le taux sans risque est le même pour tous
  - D. Il suppose une corrélation entre le risque et le rendement



**Code:** RSEC\_E\_000957

---

- 118.** Quel choix décrit le mieux la façon dont le modèle d'évaluation des actifs financiers est utilisé dans la prise de décision de placement?
- A. Le modèle d'évaluation des actifs financiers est utilisé pour déterminer le rendement attendu d'un placement en fonction du risque qu'il présente par rapport au marché dans son ensemble, ce qui permet d'établir la répartition des actifs dans un portefeuille
  - B. Le modèle d'évaluation des actifs financiers mesure le risque total d'un placement, en intégrant à la fois les risques systématiques et non systématiques pour guider les gestionnaires de portefeuille dans la sélection d'actifs présentant des rendements adéquats.
  - C. Le modèle d'évaluation des actifs financiers met l'accent sur le risque diversifiable d'un placement, aidant les gestionnaires de portefeuille à réduire le risque non systématique à l'aide d'une répartition des actifs adéquate
  - D. Le modèle d'évaluation des actifs financiers ne tient compte que du risque de marché d'un placement, fournissant aux gestionnaires de portefeuille des informations sur la manière de constituer un portefeuille diversifié pour obtenir des rendements optimaux

**Code:** RSEC\_E\_000966

---

- 119.** Laquelle des stratégies de placement suivantes est la plus susceptible de reporter l'impôt sur les gains en capital d'un client au Canada?
- A. Réinvestir les dividendes dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
  - B. Utiliser une structure d'entreprise pour détenir les placements
  - C. Détenir les placements dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
  - D. Investir dans des obligations d'État à long terme pour répartir l'impôt sur plusieurs années

**Code:** RSEC\_E\_000997

---

- 120.** Le compte sans conseils d'un client comprend des dérivés comme des options négociables en bourse, qui ne nécessitent qu'une supervision minimale du courtier en placement. Quel énoncé décrit le mieux la responsabilité du courtier en placement d'assurer le suivi des profils de risque de ces avoirs?
- A. Le statut autonome du client libère le courtier en placement de l'obligation de déterminer la convenance des produits ou de surveiller les opérations
  - B. En raison de la nature complexe du placement, un surveillant attitré doit être nommé pour approuver chaque opération
  - C. Un représentant inscrit doit être disponible pour aider le client à choisir ses placements et à gérer son exposition au risque
  - D. Le courtier en placement doit conserver suffisamment de données pour évaluer le risque lié à la marge ou le risque de liquidité, même lorsque le client dirige les opérations



**OCRI · CIRO**

Organisme canadien  
de réglementation  
des investissements

Canadian Investment  
Regulatory  
Organization

# Examen sur les valeurs mobilières – clients de détail

Examen préparatoire – Réponses

Avec le soutien de



**FitchLearning**

a FitchSolutions Company



1.

**Code:** RSEC\_E\_000153

**Réponse:** D

---

2.

**Code:** RSEC\_E\_000239

**Réponse:** A

---

3.

**Code:** RSEC\_E\_000329

**Réponse:** C

---

4.

**Code:** RSEC\_E\_000692

**Réponse:** C

---

5.

**Code:** RSEC\_E\_000702

**Réponse:** B

---

6.

**Code:** RSEC\_E\_000900

**Réponse:** B

---



7.

**Code:** RSEC\_E\_000990

**Réponse:** B

---

8.

**Code:** RSEC\_E\_000006

**Réponse:** A

---

9.

**Code:** RSEC\_E\_000017

**Réponse:** C

---

10.

**Code:** RSEC\_E\_000028

**Réponse:** B

---

11.

**Code:** RSEC\_E\_000031

**Réponse:** A

---

12.

**Code:** RSEC\_E\_000035

**Réponse:** A

---



13.

**Code:** RSEC\_E\_000043

**Réponse:** A

---

14.

**Code:** RSEC\_E\_000045

**Réponse:** C

---

15.

**Code:** RSEC\_E\_000053

**Réponse:** B

---

16.

**Code:** RSEC\_E\_000062

**Réponse:** B

---

17.

**Code:** RSEC\_E\_000067

**Réponse:** C

---

18.

**Code:** RSEC\_E\_000091

**Réponse:** A

---



19.

**Code:** RSEC\_E\_000100

**Réponse:** A

---

20.

**Code:** RSEC\_E\_000109

**Réponse:** B

---

21.

**Code:** RSEC\_E\_000111

**Réponse:** B

---

22.

**Code:** RSEC\_E\_000118

**Réponse:** C

---

23.

**Code:** RSEC\_E\_000125

**Réponse:** B

---

24.

**Code:** RSEC\_E\_000136

**Réponse:** B

---



25.

**Code:** RSEC\_E\_000144

**Réponse:** B

---

26.

**Code:** RSEC\_E\_000160

**Réponse:** B

---

27.

**Code:** RSEC\_E\_000165

**Réponse:** B

---

28.

**Code:** RSEC\_E\_000171

**Réponse:** C

---

29.

**Code:** RSEC\_E\_000175

**Réponse:** B

---

30.

**Code:** RSEC\_E\_000179

**Réponse:** A

---



**31.**

**Code:** RSEC\_E\_000197

**Réponse:** A

---

**32.**

**Code:** RSEC\_E\_000204

**Réponse:** C

---

**33.**

**Code:** RSEC\_E\_000216

**Réponse:** B

---

**34.**

**Code:** RSEC\_E\_000222

**Réponse:** C

---

**35.**

**Code:** RSEC\_E\_000229

**Réponse:** A

---

**36.**

**Code:** RSEC\_E\_000253

**Réponse:** C

---



37.

**Code:** RSEC\_E\_000260

**Réponse:** B

---

38.

**Code:** RSEC\_E\_000271

**Réponse:** A

---

39.

**Code:** RSEC\_E\_000279

**Réponse:** B

---

40.

**Code:** RSEC\_E\_000283

**Réponse:** D

---

41.

**Code:** RSEC\_E\_000290

**Réponse:** D

---

42.

**Code:** RSEC\_E\_000299

**Réponse:** C

---



43.

**Code:** RSEC\_E\_000302

**Réponse:** D

---

44.

**Code:** RSEC\_E\_000309

**Réponse:** B

---

45.

**Code:** RSEC\_E\_000321

**Réponse:** D

---

46.

**Code:** RSEC\_E\_000347

**Réponse:** B

---

47.

**Code:** RSEC\_E\_000355

**Réponse:** B

---

48.

**Code:** RSEC\_E\_000358

**Réponse:** D

---



49.

**Code:** RSEC\_E\_000370

**Réponse:** B

---

50.

**Code:** RSEC\_E\_000381

**Réponse:** C

---

51.

**Code:** RSEC\_E\_000388

**Réponse:** C

---

52.

**Code:** RSEC\_E\_000395

**Réponse:** C

---

53.

**Code:** RSEC\_E\_000404

**Réponse:** C

---

54.

**Code:** RSEC\_E\_000410

**Réponse:** B

---



55.

**Code:** RSEC\_E\_000422

**Réponse:** D

---

56.

**Code:** RSEC\_E\_000436

**Réponse:** C

---

57.

**Code:** RSEC\_E\_000445

**Réponse:** C

---

58.

**Code:** RSEC\_E\_000456

**Réponse:** D

---

59.

**Code:** RSEC\_E\_000465

**Réponse:** B

---

60.

**Code:** RSEC\_E\_000472

**Réponse:** C

---



**61.**

**Code:** RSEC\_E\_000479

**Réponse:** A

---

**62.**

**Code:** RSEC\_E\_000493

**Réponse:** A

---

**63.**

**Code:** RSEC\_E\_000497

**Réponse:** A

---

**64.**

**Code:** RSEC\_E\_000501

**Réponse:** B

---

**65.**

**Code:** RSEC\_E\_000516

**Réponse:** A

---

**66.**

**Code:** RSEC\_E\_000525

**Réponse:** D

---



67.

**Code:** RSEC\_E\_000537

**Réponse:** D

---

68.

**Code:** RSEC\_E\_000544

**Réponse:** B

---

69.

**Code:** RSEC\_E\_000549

**Réponse:** C

---

70.

**Code:** RSEC\_E\_000560

**Réponse:** B

---

71.

**Code:** RSEC\_E\_000570

**Réponse:** A

---

72.

**Code:** RSEC\_E\_000573

**Réponse:** C

---



73.

**Code:** RSEC\_E\_000585

**Réponse:** B

---

74.

**Code:** RSEC\_E\_000596

**Réponse:** A

---

75.

**Code:** RSEC\_E\_000597

**Réponse:** C

---

76.

**Code:** RSEC\_E\_000609

**Réponse:** B

---

77.

**Code:** RSEC\_E\_000614

**Réponse:** B

---

78.

**Code:** RSEC\_E\_000619

**Réponse:** B

---



79.

**Code:** RSEC\_E\_000625

**Réponse:** A

---

80.

**Code:** RSEC\_E\_000633

**Réponse:** C

---

81.

**Code:** RSEC\_E\_000637

**Réponse:** A

---

82.

**Code:** RSEC\_E\_000639

**Réponse:** A

---

83.

**Code:** RSEC\_E\_000644

**Réponse:** B

---

84.

**Code:** RSEC\_E\_000651

**Réponse:** B

---



85.

**Code:** RSEC\_E\_000668

**Réponse:** D

---

86.

**Code:** RSEC\_E\_000675

**Réponse:** B

---

87.

**Code:** RSEC\_E\_000696

**Réponse:** C

---

88.

**Code:** RSEC\_E\_000703

**Réponse:** A

---

89.

**Code:** RSEC\_E\_000710

**Réponse:** A

---

90.

**Code:** RSEC\_E\_000726

**Réponse:** A

---



91.

**Code:** RSEC\_E\_000732

**Réponse:** B

---

92.

**Code:** RSEC\_E\_000737

**Réponse:** D

---

93.

**Code:** RSEC\_E\_000745

**Réponse:** C

---

94.

**Code:** RSEC\_E\_000748

**Réponse:** C

---

95.

**Code:** RSEC\_E\_000755

**Réponse:** C

---

96.

**Code:** RSEC\_E\_000756

**Réponse:** A

---



97.

**Code:** RSEC\_E\_000758

**Réponse:** B

---

98.

**Code:** RSEC\_E\_000771

**Réponse:** C

---

99.

**Code:** RSEC\_E\_000784

**Réponse:** B

---

100.

**Code:** RSEC\_E\_000786

**Réponse:** C

---

101.

**Code:** RSEC\_E\_000794

**Réponse:** B

---

102.

**Code:** RSEC\_E\_000800

**Réponse:** A

---



**103.**

**Code:** RSEC\_E\_000803

**Réponse:** A

---

**104.**

**Code:** RSEC\_E\_000815

**Réponse:** A

---

**105.**

**Code:** RSEC\_E\_000841

**Réponse:** B

---

**106.**

**Code:** RSEC\_E\_000849

**Réponse:** B

---

**107.**

**Code:** RSEC\_E\_000857

**Réponse:** A

---

**108.**

**Code:** RSEC\_E\_000877

**Réponse:** C

---



**109.**

**Code:** RSEC\_E\_000881

**Réponse:** B

---

**110.**

**Code:** RSEC\_E\_000882

**Réponse:** C

---

**111.**

**Code:** RSEC\_E\_000910

**Réponse:** B

---

**112.**

**Code:** RSEC\_E\_000917

**Réponse:** A

---

**113.**

**Code:** RSEC\_E\_000923

**Réponse:** D

---

**114.**

**Code:** RSEC\_E\_000935

**Réponse:** C

---



**115.**

**Code:** RSEC\_E\_000937

**Réponse:** C

---

**116.**

**Code:** RSEC\_E\_000939

**Réponse:** C

---

**117.**

**Code:** RSEC\_E\_000948

**Réponse:** C

---

**118.**

**Code:** RSEC\_E\_000957

**Réponse:** A

---

**119.**

**Code:** RSEC\_E\_000966

**Réponse:** C

---

**120.**

**Code:** RSEC\_E\_000997

**Réponse:** D

---